

Délibération DEL-CC-2024-099

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 2 JUILLET 2024

A LA SALLE LA PASSERELLE, 8 GRAND'RUE A MAULEON

Le deux juillet deux mille vingt-quatre, à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle La Passerelle, 8 Grand'Rue à Mauléon, sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 75 – Quorum : 38

**Présents (64)** : Pierre-Yves MAROLLEAU, Emmanuelle MENARD, Claude POUSIN, Johnny BROSSEAU, Nicole COTILLON, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Jérôme BARON, Pascal LAGOGUEE, Gilles PETRAUD, François MARY, Dany GRELLIER, Yves CHOUTEAU, Pierre BUREAU, Anne-Marie REVEAU, Cécile VRIGNAUD, Claire PAULIC, Dominique REGNIER, Jean-Yves BILHEU, Serge BOUJU, Thierry MAROLLEAU, Sébastien GRELLIER, Joël BARRAUD, Christine SOULARD, Philippe AUDUREAU, Anne-Marie BARBIER, Bérange BAZANTAY, Florence BAZZOLI, Jean-Marc BERNARD, Sophie BESNARD, Bruno BODIN, André BOISSONNOT, Marie-Line BOTTON, Bernard CARTIER, Armelle CASSIN, Yannick CHARRIER, Julie COUTOUI, Pascale FERCHAUD, Jean-Baptiste FORTIN, Pascal GABILY, Marie GAUVRIT, Jean-Paul GODET, Catherine GONNORD, Aurélie GREGOIRE, Claudine GRELLIER, Emmanuelle HERBRETEAU, Odile LIOUSRI-DROCHON, Jean-Louis LOGEIS, Vincent MAROT, Rachel MERLET, Patricia MIMAULT, Jean-François MOREAU, Nathalie MOREAU, Roland MOREAU, Pierre MORIN, Stéphane NIORT, Maryse NOURISSON-ENOND, Karine PIED, Denis PRISSET, Sylvie RENAUDIN, Corinne TAILLEFAIT, Patricia TURPEAU, Véronique VILLEMONTAIX, Patricia YOU

**Pouvoirs (5)** : Sylvie BAZANTAY pouvoir à André BOISSONNOT, Nathalie BERNARD pouvoir à Serge BOUJU, Jean-Pierre BODIN pouvoir à Rachel MERLET, Etienne HUCAULT pouvoir à Pascal GABILY, Rodolphe ROUE pouvoir à Dany GRELLIER,

**Absents (11)** : Philippe ROBIN, Jean Claude METAIS, Sylvie BAZANTAY, Jacques BELIARD, Nathalie BERNARD, Jean-Pierre BODIN, Stéphanie FILLON, Jean-Jacques GROLLEAU, Etienne HUCAULT, Rodolphe ROUE, Dominique TRICOT

**Date de convocation** : 26-06-2024

**Secrétaire de séance** : Madame Claire PAULIC

## ADMINISTRATION GENERALE

### Bocapole : désignation d'un représentant au conseil d'administration

**Vu** les articles R2221-4 et suivants du Code général des collectivités territoriales relatifs au fonctionnement des régies ;

**Vu** la délibération du 31 mai 2005 du Comité Syndical du Pays du Bocage Bressuirais portant création d'une régie à autonomies juridique et financière pour Bocapole ;

**Vu** la délibération DEL-CC-2018-290 du 18/12/18 modifiant les statuts de la régie personnalisée Bocapole ;

**Vu** l'article 11 des statuts de de la régie Bocapole qui dispose que le Conseil d'Administration est composé de 15 membres, dont 10 élus représentant la Communauté d'Agglomération du

Bocage Bressuirais, et 5 membres représentant les associations ou organismes ou à objet socio-économique, culturel, touristique et sportif ;

**Considérant** qu'en application du CGCT et des statuts, le conseil communautaire désigne et met fin aux fonctions des membres du conseil d'administration de Bocapole sur proposition du Président ;

**Considérant** la proposition du Président de la communauté d'agglomération de mettre fin aux fonctions de membre du conseil d'administration de la régie Bocapole de M. Philippe ROBIN conseiller communautaire ;

Conformément aux statuts susvisés, parmi les membres qui composent le conseil d'administration désignés par le conseil communautaire, 10 membres sont des élus conseillers communautaires.

Sur demande de Monsieur le Président, il est proposé de mettre fin aux fonctions de membre du conseil d'administration de la Régie de Bocapole de Monsieur Philippe ROBIN conseiller communautaire.

Sur proposition de Monsieur le Président, le conseil communautaire est invité à désigner **Monsieur Bruno BODIN** conseiller communautaire élu à Bressuire, en remplacement.

A la demande du Président, et à l'unanimité des membres présents, le vote a lieu à main levée.

A l'issue du vote le résultat suivant est obtenu (69 votants) :

**Monsieur M Bruno BODIN : 69 voix**

**Après en avoir délibéré,**

**Le conseil communautaire décide à l'unanimité de :**

- **Mettre fin aux fonctions de membre du conseil d'administration de la Régie de Bocapole de M. Philippe ROBIN ;**
- **Désigner Monsieur Bruno BODIN conseiller communautaire en qualité de représentant au conseil d'administration de la Régie de Bocapole ;**
- **Mettre à jour en conséquence la composition du conseil d'administration ;**  
**La liste à jour des membres du conseil d'administration est la suivante :**

<b>REPRESENTANTS au CA REGIE BOCAPOLE MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b>	
<b>JARRY</b>	Marie
<b>GREGOIRE</b>	Aurélie
<b>MENARD</b>	Emmanuelle
<b>TRICOT</b>	Dominique
<b>VRIGNAUD</b>	Cécile
<b>LAGOGUEE</b>	Pascal
<b>REGNIER</b>	Dominique
<b>GUILLERMIC</b>	André
<b>REVEAU</b>	Anne-Marie
<b>BODIN</b>	Bruno

<b>REPRESENTANTS SOCIO-PROFESSIONNELS</b>	
<b>PITORIN</b>	Michel
<b>PAQUEREAU</b>	Dominique
<b>SIMONNEAU</b>	Benoît
<b>NAUD</b>	Joëlle
<b>RAMBAUD</b>	Jack

- **Adopter cette délibération.**

Pour extrait conforme,  
Le Président de la Communauté  
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,  
Pierre-Yves MAROLLEAU,

Transmis en préfecture le 05 JUIL. 2024

Notifié ou publié le 05 JUIL. 2024

Le Président,  
-certifie sous sa responsabilité le caractère  
exécutoire de cet acte  
-informe que le présent acte peut faire l'objet  
d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de deux mois  
à compter de la présente notification/ou publication.



*Pierre-Yves Marolleau*